

## Si les coupables ne sont pas punis, la victime est pénalisée. 18

Soumis par Stéphane

14-02-2011

Dernière mise à jour : 14-02-2011

« En somme, une fois le mal commis, la peine ne suffit plus. La dette subsiste et cherche son dû. Comment survivre, revivre, sortir du trauma, traverser le deuil ? L'État qui sait punir ne sait pas répondre à une dette inconnue de lui. La victime ne cesse de chercher une réparation, de forcer une offre qui se dérobe. Sa quête demeure infinie, son objet insaisissable. Autour d'elle, la cohorte des moralistes invisibles veille à dénoncer les atteintes à sa figure sacrée. Comment mieux voir l'hégémonie de la culture victimaire et le déclin corrélatif de l'idée de réhabilitation qui donnait son orientation à la peine. »

(Denis Salas, La volonté de punir, Hachette-Littérature, 2005)